



Vivre A BAULE

www.commune-baule.fr

2017 - 2018

VOTRE MAIRIE 1

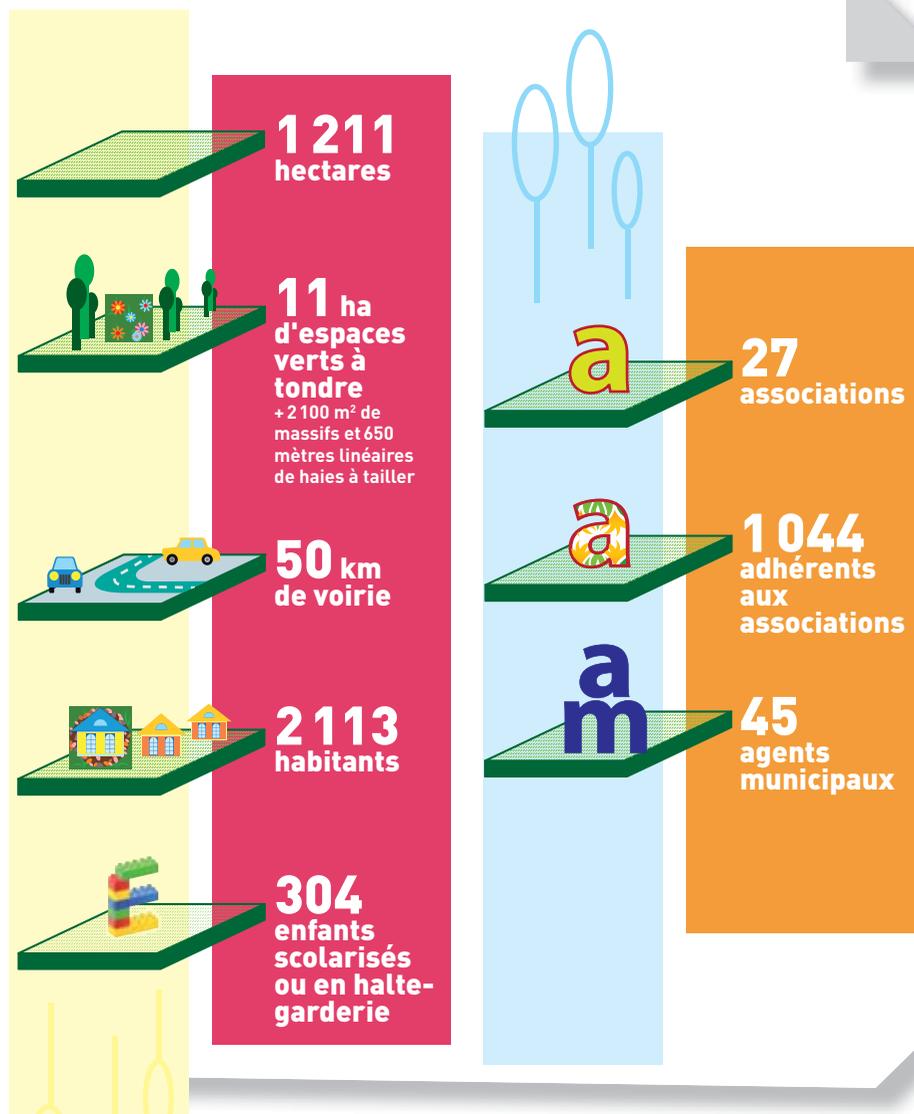
Baule en chiffres	2
Les grandes lignes du budget	3
À propos de l'urbanisme	4
CCAS	8
Petite enfance	10
Scolaire	12
Périscolaire	14
Extrascolaire	15
Vacances scolaires	16
École Municipale de Musique de Baule	18
La culture à Baule	19
Intercommunalité	20
Infos pratiques	22
État Civil	26

LES ASSOCIATIONS 27

Association Culturelle Laïque	28
Société Musicale de Baule	29
L'Embouchure	30
Carnabaule	31
Baule d'Airs	32
La Corne des Pâtures	33
Gymnastique d'entretien	34
Danse loisirs	35
Bad'Loisirs	36
Mauves Attitudes Running & Trail	37
Entente Bauloise Tennis	38
Entente Bauloise Tennis de table	39
Entente Bauloise Danse	40
Entente Bauloise Football	41
Entente Bauloise Karaté	42
SHOL	43
Les Mycophiles des Mauves	44
Comité des fêtes	45
Ferm'hier Tracteur d'antan	46
Les Gris... Meunier	47
AIPEB	48
Les outils de communication à votre service	49



Baule en chiffres



Les grandes lignes du budget

DÉPENSES 2016 3 millions d'euros

Dépenses d'équipement: 11%
programme d'investissement

Construction du local d'archives de la mairie, création de pistes cyclables (chemin de Foisnard), réfection de la toiture du préau de l'école maternelle, création du nouveau site internet, cimetière : travaux de ravalement, réfection des chapérons, création et réfection.

Charges des services: 32%

Cadre de vie (entretien du patrimoine – bâtiments, voiries, espaces verts) / Jeunesse (halte-garderie, écoles, cantines) / Loisirs (culture, sports, associations) / Administration générale (fonctionnement des services municipaux)



17% Emprunts
intérêts et remboursement
du capital



40% Charges de personnel:
mairie, écoles, centre technique,
espace jeune

RECETTES 2016 3,3 millions d'euros

11% Aides de l'État



21% Produits des services:
Cantine / Garderie /
CLSH / École de musique



Impôts et taxes 49%

19% Subventions / emprunt pour
financer les équipements : aides
collectivités Europe / État



À propos de l'urbanisme

La municipalité a engagé depuis quelques temps deux démarches concernant l'aménagement de notre commune : la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la réflexion sur l'aménagement du centre bourg.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique
mardi 26 septembre
2017 à 19h à l'espace
Gérard Dumard

qui permettra d'échanger
sur l'évolution de l'aménagement
de certains secteurs

Le PLU doit être mis en compatibilité avec les lois Grenelle. Cette obligation impacte le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), les OAP (Orientations d'Aménagement relatives à des secteurs Particuliers) et le règlement d'urbanisme. Un travail avec le cabinet Ingespace est en cours. Une réunion publique ainsi qu'une enquête publique seront programmées fin 2017, début 2018. La population sera informée par voie de presse, par affichage, sur le site de la commune et via la newsletter.

Cœur de Village

La réflexion au sujet de l'aménagement du Cœur de Village continue. Depuis le mois de mai, un cabinet d'études (SIAM Conseils) nous accompagne dans notre travail. Une large consultation de la population sera organisée à plusieurs reprises. La durée de ce travail est d'environ 9 mois et cette réflexion sera finalisée au cours du printemps 2018.

Balade urbaine
samedi 9 septembre
2017 à 9h30 place
des Bouleaux

à l'intention des Baulois, qui permettra
au bureau d'études de recueillir vos
perceptions des lieux dans lesquels
vous évoluez.

Les éclairages sont désormais hors normes

En 2015 la municipalité a fait réaliser par une société privée partenaire de ENGIE (ancien ERDF) un audit complet sur son éclairage public dans le but d'une mise en conformité aux nouvelles normes environnementales.

Suite à cet audit, en 2016 un marché public a été lancé pour la recherche de sociétés spécialisées dans le conseil et la réalisation de ces travaux.

La Société SPIE a été retenue pour la remise aux normes des armoires de commandes de l'éclairage public avec un regroupement de certains secteurs pour la réduction du nombre d'armoires ainsi que des contrats d'abonnements.

Cette société procédera ensuite au remplacement d'environ 50% des points d'éclairage ancienne génération, gros consommateurs d'énergie, par du matériel plus moderne à éclairage Led.

Ces travaux n'impacteront pas les supports actuels d'éclairage public.

Le début des travaux est programmé début septembre 2017 pour une durée estimée à environ un mois.



À l'automne 2017 la municipalité engagera une réflexion sur la possibilité d'effectuer des coupures nocturnes.

Des essais ont été effectués l'hiver dernier sur trois secteurs (place de la Mairie, une partie de la rue Jean Bordier et de la rue des Groix) sans qu'il y ait eu d'incident ou de remarque de la part des riverains.

La modernisation de l'éclairage public ainsi que les coupures de nuit pourraient réduire la facture sur ce poste budgétaire d'environ 17000 euros par an soit environ 50% de la facture actuelle.

Travaux au cimetière de Baule



Étant donnée la vétusté des chaperons du mur d'enceinte du cimetière, une réfection complète a été engagée en décembre 2016 afin de pérenniser celui-ci.

Pour permettre l'accueil des familles lors d'épisodes météo peu cléments, la commune a également entrepris la réfection et la création de deux appentis en bois dans les parties hautes et basses du cimetière.

Une réflexion est en cours sur les allées descendantes du cimetière, afin de permettre une meilleure circulation pour les familles.

Pistes cyclables

Rue Abbé Pasty, chemin des Millecens, de l'IME et des Talleries

Afin de faciliter les déplacements doux (vélo, marche), la Municipalité a créé un réseau de pistes cyclables au sein de la commune.

Après avoir effectué une piste cyclable chemin de Foisnard en automne 2016, c'est en juin 2017 que s'est effectué le nouvel aménagement d'une piste cyclable rue Abbé Pasty (de la RD2152 au chemin des Millecens), des chemins des Millecens, des Talleries et de l'IME.



Afin d'éviter le passage de véhicules à moteur (sauf riverains), un système de plots a été installé sur le chemin des Millecens.

Nous vous rappelons que comme le stipule le code de la route, le stationnement est interdit sur les pistes cyclables. **Nous serons vigilants quant au respect de cette réglementation.** (Contravention de 4^e classe : prix de l'amende 135€).

Lieux de stationnement à votre disposition

Cabinet medical

- Parking du cimetière
- Parking rue Pierre Gailly

Commerces

- Parking salle de l'ACL
- Parking mairie
- Parking école de musique
- Parking RD 2152

Travaux de sécurisation de la RD 2152 au carrefour des Vallées

Suite à une demande de la commune, des travaux de sécurisation au niveau de l'entrée ouest de Baule ont été entrepris par le Département du Loiret en automne 2016. Des bandes rugueuses ont été posées, afin de réduire la vitesse de circulation. Pour compléter ce dispositif, une plantation de haies paysagères a été mise en place de part et d'autre de la départementale.

Elles auront pour effet de créer une masse végétale donnant une perception de rétrécissement de cette route, incitant inconsciemment les automobilistes à décélérer.



Entretien des voiries

Une année de transition

La réglementation impose depuis le 1^{er} janvier 2017 une gestion différenciée des espaces publics pour adapter au mieux les pratiques aux spécificités de chaque site. Aussi il a été décidé :



TONTES - Plusieurs sites seront tondu tardivement pour favoriser la biodiversité : les fossés en entrée et sortie de la commune, la place des bouleaux, les espaces verts devant le complexe Gérard Dumard, l'espace vert à Baulette...

ESPACES PERMEABLES

Les produits phytosanitaires, à moindre concentration, seront utilisés sur les espaces perméables. Les produits, ancienne génération, peuvent continuer à être utilisés au cimetière et sur les terrains de foot. Un essai sans traitement sera réalisé rue des Plesses afin de voir l'évolution de la biodiversité.

ESPACES IMPERMEABLES

La commune a fait l'acquisition d'un désherbeur thermique pour gérer les espaces imperméables (en enrobés...) qui ne seront donc plus traités.

Ces nouvelles pratiques nécessitent votre adhésion, notre regard sur la gestion des espaces publics doit changer.

Élagage en bordure des voies communales

Considérant que les branches et racines des arbres et haies plantés en bordure des voies communales risquent de compromettre, lorsqu'elles avancent sur l'emprise de ces voies, la sécurité et la commodité de la circulation routière et piétonnière ainsi que la conservation et la maintenance des réseaux aériens et du réseau d'eaux pluviales en de bonnes conditions, nous rappelons aux propriétaires riverains de veiller à se conformer

à l'article L 2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il y est stipulé que les arbres, les branches et les racines qui avancent, sur et au-dessus des voies communales, doivent être coupés à l'aplomb des limites de propriété à la diligence des propriétaires. À défaut d'exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par la commune après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, aux frais du propriétaire. À ce titre, nous remercions tous les propriétaires concernés de bien vouloir faire le nécessaire.

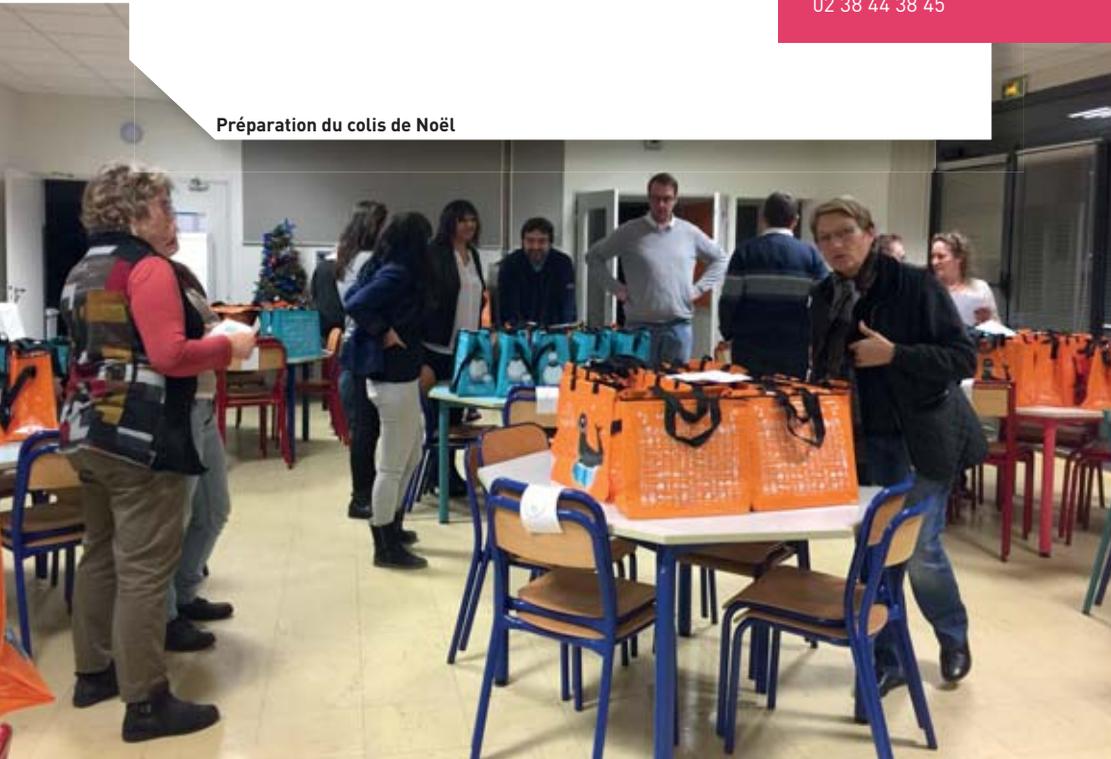
CCAS

■ **Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** a traité dans l'année 2016 une trentaine de dossiers pour accompagner les Baulois en difficulté et tenter de remédier aux situations de précarité. En collaboration avec nos partenaires sociaux, des familles entières ont été soutenues dans un projet de vacances (UNAT), des enfants ont pu partir l'été en colonie à la mer (Décade des non partants). Certains ont été aidés pour honorer leur facture ou accéder à l'épicerie sociale et enfin d'autres ont été accompagnés dans leurs démarches administratives. Tous les dossiers étudiés et les décisions prises par le CCAS restent totalement confidentiels. De même, les agents de l'accueil de la mairie qui reçoivent les demandes de rendez-vous par téléphone, par mail ou au guichet y répondent avec toute la discrétion et le devoir de réserve nécessaire.

Nous contacter

Mairie de Baule
02 38 44 38 45

Préparation du colis de Noël



La collecte des potagers solidaires



Rencontre intergénérationnelle



Les confitures de l'IME



■ La commission sociale

La commission est constituée de membres élus et de membres extérieurs. Elle organise des actions et reste à l'écoute de nouveaux projets. Par exemple, suite à la distribution du colis de Noël à nos aînés, il a été décidé de faire une distribution personnalisée de la Newsletter communale aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer et/ou qui souhaitent une visite régulière (à leur domicile ou en maison de retraite).

Mais c'est aussi... :

- l'organisation de la collecte des fruits et légumes des potagers solidaires de juin à septembre,
- la préparation des colis de Noël aux aînés (Baulois de 75 ans et plus),
- la distribution avec l'ensemble des élus des 113 colis de Noël aux aînés (chiffres de 2016),
- l'organisation de rencontres entre aînés et plus jeunes,
- la participation à des actions nationales (Collecte de la Banque alimentaire): présence dans les magasins participants, gestion de la collecte dans les écoles de Baule et à la mairie.

Où trouver une assistante sociale ?

Maison Du Département qui
44 rue de Châteaudun
45130 Meung-sur-Loire
Téléphone : 02 38 21 29 29
Ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h

Un site complet pour trouver
une réponse à des questions
d'ordre social
www.infodroitssociaux45.fr

Du côté des tout-p'tits

À Baule, 2 structures complémentaires sont destinées aux jeunes enfants :

- le Relais d'Assistantes Maternelles est la structure la plus ancienne. Son rôle est de créer du lien entre parents, enfants et assistantes maternelles. La structure apporte aussi des moments de vie en collectivité à ce mode de garde familial,
- la halte-garderie est une structure collective, encadrée par 2 professionnelles, qui accueillent jusqu'à 12 enfants entre une demi-journée et 3 jours par semaine.

Vous retrouvez ces 2 services dans le bâtiment « Petite Enfance » 2, rue Pierre Gailly (à côté des écoles).



© ferellia

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Plus d'informations

Amélie Burette : 1 rue de l'Abattoir 45190 Beaugency
02 38 46 44 70

Claire Villard : 2 rue Pierre Gailly 45130 Baule
02 38 44 48 74
ram@cc-beaugency.fr
www.cc-beaugency.fr

2 animatrices, Amélie et Claire, font vivre le Relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes. À Baule, elles interviennent chaque vendredi pour un temps d'animation à destination des enfants et de leurs assistantes maternelles. Les enfants peuvent ainsi partager des instants de choix avec d'autres enfants et découvrir la collectivité. C'est aussi un moment privilégié pour les professionnelles qui se rencontrent, échangent sur leurs pratiques et en découvrent d'autres.

Enfin, le RAM c'est aussi une structure à disposition des parents pour les accompagner dans leur recherche d'une assistante maternelle (Baule en compte 20) et les aider dans leur rôle d'employeur.

L'accueil individuel du public se fait désormais exclusivement sur rendez-vous du lundi au vendredi auprès des responsables.



La halte-garderie

Cette année encore, les enfants nés en 2014 et fréquentant la halte-garderie ont pu profiter des spectacles proposés à l'école maternelle.

Dernièrement, c'est d'un pas décidé que le groupe d'enfants a été faire la connaissance de Kafé et Chantilli (des cochons d'Inde).

L'équipe éducative accueille individuellement chaque famille, afin d'accompagner au mieux parents et enfants lors des premières séparations.

Les « petits » apprécient de venir découvrir et explorer les jeux et progressivement créer des liens avec les autres enfants. Un repère lors de l'entrée à l'école.

L'accueil des enfants se fait de 3 mois à 6 ans.

Le lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au bâtiment Petite Enfance à partir de septembre 2017

Plus d'informations

haltegarderie@commune-baule.fr
ou 02 38 64 02 84



Ecoles des Plesses

MATERNELLE



INFORMATIONS PRATIQUES :

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre se font sur la période de février / mars de l'année en cours :

- les enfants déjà scolarisés à Baule en petite section et moyenne section ne doivent pas être inscrits à nouveau,

- pour les élèves de grande section quittant l'école maternelle pour aller à l'école élémentaire de Baule, les parents n'auront pas à se déplacer en mairie mais devront s'adresser directement à l'école élémentaire.

Pour les nouveaux élèves, une pré-inscription à la mairie est obligatoire !

Ne pas oublier de se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Nous contacter

Directeur école maternelle
4 rue Pierre Gailly - 45130 Baule
Jérôme TESSIER
02 38 44 38 51
ecm-les-plesses-baule@ac-orleans-tours.fr

ÉLÉMENTAIRE



Nous contacter

Directrice école élémentaire :
Patricia BREGERAS
4 rue Pierre Gailly - 45130 Baule
02 38 44 39 20
ec-les-plesses-baule@ac-orleans-tours.fr



Nous contacter

IME "Le Château"
94 rue de l'Abbé Pasty
BP 6 - 45130 Baule
02 38 46 96 96

IME (Institut Médico-Éducatif)

L'IME (Institut Médico-Éducatif) est le second groupe scolaire de la commune. Il regroupe en un même lieu éducateurs et enseignants spécialisés pour accueillir des enfants, adolescents et jeunes adultes porteurs de handicaps (déficience intellectuelle ou motrice, troubles psychiques...).

À l'école des Plesses : cette année, 12 élèves de l'IME ont bénéficié du dispositif « classe externalisée ».

Ce projet de partenariat entre l'IME, l'école des Plesses et la mairie de Baule, permet à des élèves d'intégrer l'école élémentaire pour une à trois matinées de classe. Celles-ci s'organisent, pour certains, entre un temps en classe avec l'enseignante de l'IME et un temps en inclusion avec une classe de l'école. Les élèves participent également à des activités ou projets ponctuels en lien avec les classes de l'école (piscine, rencontres chantantes...).

Des élèves de l'école ont pu venir à l'IME des Plesses lors de notre carnaval. D'autres ont participé à notre fête de l'été.



Depuis cette année, les élèves mangent également une fois par semaine à la cantine de l'école des Plesses.

Le 4 mai nous sommes allés visiter la caserne des pompiers de Baule. Nous avons pu essayer un uniforme et tester la lance à incendie.



Les Temps d'Activités PÉRISCOLAIRES

Les Temps d'Activités PÉRISCOLAIRES ont été mis en place en 2013 sur la commune. Ce temps permet aux enfants de s'initier, de découvrir différentes activités.

De la cuisine, des sports « nouveaux » tels que le Kin Ball et le Flag, de la vidéo, de la MAO*, de la lecture, des activités créatives variées ont été proposés aux enfants du groupe scolaire.

Ces activités sont encadrées par une équipe de professionnels (agents ou intervenants extérieurs) et de bénévoles issus principalement du tissu associatif local.



CETTE ANNÉE :

Les TAP maternelle :
mardi et vendredi de 15h à 16h30

Les TAP élémentaire :
lundi et jeudi de 15h à 16h.



*Musique Assistée par Ordinateur

Accueil de loisirs des mercredis

Cette structure est ouverte chaque mercredi après-midi sur le temps scolaire et accueille les enfants scolarisés ou domiciliés à Baule.



L'équipe est composée d'animateurs permanents et d'animateurs vacataires. Durant l'après-midi, différents ateliers (sportifs, créatifs, d'expression ou de détente) sont proposés aux enfants. Chacun s'inscrit à l'atelier de son choix.

L'effectif étant limité, une attestation justifiant de l'activité professionnelle des parents le mercredi après-midi sera demandée.

Nous contacter

Information / inscription sur ces 2 services, contacter Aloïs ou Marie Solène : 02 38 64 69 50
periscolaire@commune-baule.fr



L'accueil de loisirs des vacances

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert la 1^{re} semaine des vacances de Toussaint, hiver et Pâques et durant le mois de juillet.



Nous contacter

Information / inscription sur ces 2 services, contacter Emilie au 02 38 44 38 45
accueildeleisirs@commune-baule.fr

La structure est ouverte de 7h30 à 18h15.

Les enfants sont accueillis au bâtiment périscolaire.

Les enfants sont répartis par tranche d'âge. Les matinées sont consacrées aux activités « grand format » ou projet. Les après-midi différents ateliers sont proposés et les tranches d'âge peuvent être décroisées.

Durant l'été, des mini-séjours pour les plus grands et des nuits au centre pour les plus jeunes sont proposés. Chacun à le choix de participer ou non (dans la limite des places disponibles).

L'inscription à l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances est prise à la période ou à la semaine. Tarification en fonction du quotient familial.



SAK'Ados : jeunes scolarisés au collège (11-15 ans).

OUVERTURE :

Chaque mercredi sur le temps scolaire, de 14h à 18h.

La 1^{re} semaine des vacances (hors Noël) + Juillet - Du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Adhésion annuelle SAK'ados :

30€ (+ supplément de 1€ à 5€ en fonction des activités).

Nous contacter

Inscription en mairie
 Renseignements auprès d'Émilie
 02 38 44 38 45
accueildeleisirs@commune-baule.fr

Le SAK'ados accueille les jeunes scolarisés au collège. Cette structure créée en 2015 est ouverte chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires. Le local ado se situe sur le parking de la mairie.

Tout au long de l'année, une équipe d'animateurs professionnels propose des activités adaptées au public « jeunes » et se tient également à leur disposition pour mettre en perspective leurs idées, leurs envies. Cette structure a pour principal objectif d'inciter les jeunes à proposer, à organiser leurs activités.

L'accueil est libre, un système d'émargement permet aux jeunes de noter leur présence.



École Municipale de Musique de Baule

L'École Municipale de Musique (EMM) de Baule est un service public ayant pour enjeu l'enseignement artistique sur le territoire de la commune.

LES MISSIONS DE L'ÉCOLE :

- pédagogique, dans une optique d'épanouissement personnel de l'individu visant à préparer les élèves, enfants et adultes, à une pratique amateur sans pré-supposer d'un avenir professionnel de ceux-ci,
- faire vivre les pratiques locales amateurs,
- mettre en réseau avec les partenaires culturels et pédagogiques locaux dans une perspective de démocratisation de la culture,
- diffuser au travers d'un programme d'actions culturelles, composé de concerts, spectacles, master class.

L'enseignement de la musique se divise en 3 formations que l'élève devra obligatoirement suivre pour une approche complète de l'apprentissage musical :

- la formation musicale dans laquelle on trouve par exemple, les cours de solfège,
- la formation instrumentale où l'élève apprendra à jouer de l'instrument qu'il aura choisi,
- la formation de groupe afin de lui apprendre à être à l'écoute des autres musiciens pour pouvoir former un ensemble harmonieux (Atelier musical FM 2^{de} année - Orchestre junior - Atelier musical FM 2^d cycle - Batucada - Ateliers musiques actuelles - Fanfare).



Pour plus d'informations

sur les activités, sorties musicales, concerts des professeurs et des élèves, consulter le site internet de la commune www.commune-baule.fr

Directrice :
Nathalie FINET : 06 89 11 28 83
ecolemusique.baule@gmail.com

Les disciplines enseignées :

- Les bois : Saxophone, Flûte, Hautbois, Clarinette
- Les cuivres : Cornet, Trompette, Trombone, Tuba, Cor d'harmonie
- Les percussions
- Le Chant
- Jazz et musiques actuelles : Batterie, Guitare électrique/électro-acoustique, chant
- Eveil Musical à partir de 5 ans (Grande section maternelle)
- Initiation instrumentale à partir de 6 ans (CP)
- La formation musicale 1^{er} cycle
- Atelier FM 2^d cycle
- MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

La culture à Baule

La commune de Baule a la chance de pouvoir s'appuyer sur un tissu associatif dynamique, créatif et engagé, qui permet à chacun d'accéder à une programmation diversifiée et éclectique tout au long de l'année. Elle soutient activement et avec enthousiasme les projets d'envergure qui lui sont proposés, tel que le projet de L'Embouchure.

Nous menons également depuis plusieurs années une action d'accompagnement assidue et pérenne auprès des communes voisines et des différents acteurs culturels, dans le cadre d'une réflexion globale sur l'évolution de l'action culturelle sur notre territoire. Un de nos 1^{ers} objectifs était la réalisation d'un document unique reprenant l'ensemble des manifestations de nos communes. C'est chose faite maintenant comme vous le lirez en dernière page de ce guide. L'outil proposé n'a pas vocation à se limiter à nos programmations. D'autres nous rejoindront probablement dans les semaines et mois à venir pour vous offrir une offre encore plus riche, c'est aussi notre souhait !

Notre groupe de travail, composé d'élus et acteurs culturels, continuera son travail de réflexion au cours des mois à venir avec la volonté de construire ensemble une politique culturelle cohérente à destination de tous les publics de notre grand territoire.



Nous contacter

Émilie VIOLON
02 38 44 49 42
culture@commune-baule.fr
<https://openagenda.com/terres-de-culture>

SMIRTOM région de Beaugency

COLLECTE MÉNAGÈRE DES ORDURES

Ordures ménagères: tous les lundis matin.

Tri sélectif: lundi après-midi des semaines impaires.

Sortir vos bacs la veille au soir du jour de la collecte.

Les jours fériés, les poubelles sont ramassées le jour suivant.

Après le passage du service de collecte des ordures ménagères, afin de ne pas encombrer les trottoirs et pour éviter tout accident lors de vent violent, veillez à rentrer vos bacs à l'intérieur de votre propriété ou dans un local dédié.

Toute détérioration de votre bac est à signaler au SMIRTOM (02 38 44 59 35) qui effectuera soit une réparation soit un échange.

LES ENCOMBRANTS

Nous vous informons que pour l'année 2017 il n'y aura pas de passage des encombrants.

Le prochain sera prévu en 2018.

Que peut-on jeter dans les toilettes ?

Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas lieu de jeter tout et n'importe quoi dans les lavabos ou les cuvettes des WC. Pourtant, les stations d'épuration et l'environnement aquatique reçoivent chaque jour cotons-tiges, lingettes, préservatifs, ...

Seul le papier toilette devrait être jeté dans la cuvette des WC. Les objets comme les lingettes posent,

par exemple, des problèmes pour les pompes servant à acheminer l'eau, les canalisations et les stations d'épuration.

En tout état de cause, **il ne faut pas** jeter dans les lavabos des toilettes ou dans les cuvettes des WC les médicaments non utilisés, entamés ou périmés (rapportez-les à la pharmacie).

Les produits de la chimie, comme les désherbants, les engrais, les huiles de vidange neuves ou usées, l'essence à détacher, l'essence de térébenthine, les fonds de pots de peinture ou de vernis, les insecticides domestiques, les produits de protection du bois contre les insectes, etc. nuisent également au bon fonctionnement de la dépollution des eaux usées, donc à l'environnement... et au bien de tous. Les déchetteries locales recyclent ses produits.

NOUVEAU SITE INTERNET DU SMIRTOM

<http://smirtom-beaugency.fr>

Retrouvez toutes les informations concernant les jours de collecte de ramassage, ainsi que les horaires de déchetterie, le guide du tri interactif, les consignes de tri...



les ateliers LigéteRiens

UNE RESSOURCERIE a ouvert ses portes à Tavers début 2017. Elle a pour but de récupérer des objets dont vous souhaitez vous débarrasser et de les revendre en seconde main, éventuellement réparés, à prix solidaires.

L'objectif de ce projet est de diminuer les quantités de déchets collectés, de favoriser la création d'emplois d'insertion et de faire de la sensibilisation à l'environnement. Grâce au réemploi et à la réutilisation, les produits apportés à la ressourcerie ne seront pas enfouis ou brûlés avec les autres déchets: ils pourront resservir! De plus, des personnes éloignées de l'emploi trouveront un rôle dans la vie de la ressourcerie au travers

des ateliers de collecte, de tri, de valorisation et dans la boutique solidaire.

QUOI? Biens encombrants et objets domestiques ou d'activités en bon état, réemployables et réutilisables, ne demandant pas de réparation spécifique, y compris le textile.

OÙ? 6 route Nationale à Tavers (45190), accès et parking par le grand portail,

QUAND? Les lundis et vendredi de 14h00 à 16h30 et le mercredi de 9h30 à 12h00

Jours de Ventes - le premier samedi du mois de 10h00 à 13h00

Nous contacter

[lesateliersligeteriens@gmail](mailto:lesateliersligeteriens@gmail.com)

<https://facebook.com/lesateliersligeteriens>

www.ressourcerie.fr

09 82 61 51 20

HORAIRE DES DÉCHETTERIES

HH : Horaires d'hiver, du 01/10 au 31/03 - HE : Horaires d'été, du 01/04 au 30/09



MEUNG-SUR-LOIRE - Zone Industrielle des Sablons - Chemin de l'Orange

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi/Vendredi/ Samedi	Dimanche
HH	10h-11h50 14h-16h50	14h-16h50	9h30-11h50	9h30-11h50 14h-16h50	9h30-11h50
HE	9h30-11h50 13h30-17h50	13h30-17h50	9h-11h50	9h-11h50 13h30-17h50	8h30-11h50

VILLORCEAU - Sortie de Beaugency - sur la RD 919

	Lundi	Mardi/Mercredi Samedi	Jeudi	Vendredi
HH	10h-11h50 14h-16h50	9h30-11h50 14h-16h50	9h30-11h50	14h-16h50
HE	9h30-11h50 13h30-17h50	9h-11h50 13h30-17h50	9h-11h50	13h30-17h50

Retrouvez tous les horaires des déchetteries sur :

www.commune-baule.fr
<http://smirtom-beaugency.fr>
 Panneaux d'affichage devant la mairie.

MAILS DES SERVICES COMMUNAUX**Mairie de Baule :**

accueil@commune-baule.fr

Aloïs LE MOIGN service périscolaire :

periscolaire@commune-baule.fr

Emilie VIOLON culture :

culture@commune-baule.fr

Service extrascolaire :

accueildeloisirs@commune-baule.fr

Dorothée ANDROUIN halte-garderie :

haltegarderie@commune-baule.fr

Nathalie FINET école de musique :

ecoledemusique@commune-baule.fr

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont ouvertes au public tous les 3^e jeudi du mois à la salle du conseil de la mairie. Retrouvez l'ordre du jour, une semaine avant la séance sur les panneaux d'affichage de la commune et sur la page d'accueil de notre site internet.

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur les panneaux d'affichage et sur www.commune-baule.fr.



OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE : lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - mardi et vendredi de 8h30 à 12h - samedi de 9h à 12h - **Secrétariat de la mairie :** Tél. 02 38 44 38 45 - Fax. 02 38 44 38 68

Pendant les vacances scolaires: (uniquement la 2^e semaine des vacances), l'accueil de la mairie est ouvert tous les matins, fermé les après-midis.

Le standard téléphonique reste actif.

Nous contacter

Mairie de Baule
accueil@commune-baule.fr
02 38 44 38 45

www.commune-baule.fr

NOUVEAUTÉS EN ÉTAT CIVIL

1) Le délai de déclaration de naissance passe de 3 à 5 jours;

2) L'article 56 de la Loi de Modernisation est venu modifier l'article 60 du Code Civil qui traite du changement de prénom et transfère la compétence du Tribunal aux mairies.

La demande de changement de prénom concerne aussi bien l'adjonction de prénom, la suppression de prénom, le changement d'ordre des prénoms sur les actes d'état civil. L'intéressé doit s'adresser à la mairie de son lieu de domicile ou la mairie de son lieu de naissance.

Plus d'information sur www.service-public.fr.

3) A partir du 1^{er} novembre 2017, transfert aux officiers d'état civil de l'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de Pactes Civils de Solidarité (PACS)

EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR service-public.fr

Nous vous informons que la commune de Baule fait partie des communes pour lesquelles vous pouvez effectuer certaines démarches en ligne directement sur www.service-public.fr :

- inscription sur les listes électorales,
- changement de domicile,
- demande d'acte d'état-civil.

Attention; une demande d'acte d'état civil est un service gratuit. Soyez donc vigilant face aux sites internet non officiels qui vous délivrent des actes payants.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE BEAUGENCY

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la trésorerie de Beaugency est fermée définitivement. Les services de recouvrement de l'impôt, notamment la déclaration des revenus, les réclamations ou encore le paiement sont transférés à Orléans :

Service Impôts particulier OUEST - 131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans Cedex 1.

Tel : 02 38 42 55 55 - <http://impot.gouv.fr>

Les recouvrements des produits locaux (cantine, garderie, école de musique) sont transférés à la trésorerie de Meung-sur-Loire. Le paiement par internet (TIPI) lien disponible sur www.commune-baule.fr rubrique «en un clic» ou le prélèvement automatique sont à privilégier afin de limiter vos déplacements.

Trésorerie de Meung-sur-Loire - 12 rue de la Barre - 45130 Meung sur Loire

Tel : 02 38 44 31 08

PERMANENCES**Caisse d'Allocation Familiale et Sécurité sociale**

Espace AGORA, 59 avenue de Vendôme 451902 Beaugency : 02 38 46 40 12

CAF : Mercredi de 9h à 12h sans rendez-vous
Fermée pendant les vacances scolaires

Sécurité sociale : Sans rendez-vous le mardi et jeudi de 9h à 12h. Avec rendez-vous le mardi et jeudi de 14h à 17h

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} mars 2017 (décret n°2016-1460 du 28 octobre 2016), la mairie de Baule ne prend plus en charge les demandes de carte nationale d'identité.

Seules les mairies disposant d'une station de recueil seront habilitées à les recevoir. Consultez la liste des communes sur www.commune-baule.fr rubrique «au quotidien» - «démarches administratives».

Les mairies de Beaugency et de Meung-sur-Loire, possédant ce matériel, accueillent dorénavant votre demande comme toute autre mairie du territoire qui possède ce matériel.

Il est fortement conseillé d'effectuer une pré-demande en ligne sur :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire> puis de contacter la mairie de votre choix pour prendre rendez-vous (Beaugency 02 38 44 50 01 ou Meung-sur-Loire 02 38 46 94 94), de remplir le formulaire en ligne(*) sur :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire> et d'apporter votre dossier avec toutes les pièces justificatives.

Consulter la liste des pièces à joindre sur <http://media.interieur.gouv.fr/demarches/>

(*) Si vous avez des difficultés à remplir votre formulaire en ligne, les secrétaires de la mairie sont à votre disposition pour vous assister.

CNI DÉLIVRÉE À PARTIR DE JANVIER 2004**Vous êtes majeur**

Inutile de vous déplacer si votre carte d'identité a été délivrée à partir du 2 janvier 2004, la prolongation de 5 ans de validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

En cas de voyage à l'étranger

Voir les conditions et la liste des pays qui acceptent ce renouvellement, rubrique: "Conseils aux voyageurs" du site du ministère des affaires étrangères.

Si vous êtes dans l'obligation de renouveler votre CNI, un justificatif de voyage vous sera demandé.

Pour les mineurs

La prolongation de 5 ans ne s'applique pas aux CNI. Elles ne sont valables que 10 ans.

UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES JUSTICIBLES

Vous avez accès à toute une série d'informations pratiques permettant de retrouver diverses actions de justice. Ce portail permet notamment de disposer d'informations pour constituer un dossier ou se renseigner sur les conflits de voisinage par exemple. Plus d'informations sur www.justice.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il reçoit sur rendez-vous le 2^e mercredi de chaque mois de 8h à 12h. Il est compétent pour vous accompagner dans une démarche de recherche de solution amiable pour un différend entre deux parties. Il intervient pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural. Ce service est gratuit. Renseignements et rendez-vous à la mairie de Beaugency, 20 rue du Change (02 38 44 50 01).

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Depuis le 15 janvier 2017, les enregistrements d'une autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale se fera directement en ligne sur service-public.fr où vous trouverez un formulaire à remplir. Il n'y a pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le mineur conserve ce document sur lui avec la copie de la pièce d'identité de l'autorisant.

À VOS AGENDAS !

8 mai : commémoration de l'Abbé Pasty et cérémonie du 8 mai 1945

13 juillet : feu d'artifice

11 novembre : cérémonie de l'armistice

Suivez toutes les manifestations des associations sur www.commune-baule.fr

LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS

QUI ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

OÙ ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.service-public.fr).

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

Pour vous inscrire au recensement militaire se munir des pièces suivantes :

- Livret de famille,
- Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

QUI ? Tous les jeunes français, filles et garçons.

OÙ ? Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

QUAND ? Avant 18 ans.

QUOI ? Une journée de sensibilisation aux enjeux de la défense et de la sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la défense, un test de détection des difficultés de lecture.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE AVANT LE 31 DÉCEMBRE

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes, ou toute modification, doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Vous menir de :

- une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou Carte Nationale d'Identité,
- un justificatif de domicile,
- le formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).



AFFICHAGE DES MANIFESTATIONS : INTERDICTION SUR LES FEUX TRICOLORES

RAPPEL – L'application d'affiches destinées à annoncer une manifestation associative ou autre, collées sur des plaquettes bois ou carton, est strictement interdite sur les feux tricolores au regard du décret 76-148 du 11 février 1976 (JO du 14 février 1976).

Cet affichage peut représenter un danger pour la circulation, les automobilistes pouvant être distraits à la lecture de ces annonces. Une amende de 130 euros peut être appliquée par la gendarmerie en cas de non-respect de la réglementation.

Rappelons que ce même décret protège également les arbres par l'application de cette même interdiction. Dans tous les cas, pour ne pas être considéré comme affichage sauvage, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation de la mairie en faisant une demande écrite deux mois avant la manifestation.

RÈGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée ou son intensité, est interdit de jour comme de nuit.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours de semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



DÉJECTIONS CANINES

Les déjections animales peuvent provoquer des chutes aux conséquences parfois graves. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Le montant de l'amende encourue par les propriétaires indécents est de 68€.

RÈGLEMENTATION SUR LE FEU

Le brûlage des résidus de jardins est interdit en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Les déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost.

Le brûlage à l'air d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers) est strictement interdit. Les déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche. Contravention de 450€ (art.131-13).

À VÉLO, LE CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS !

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'il soit le pilote du vélo ou passager à l'arrière ! Pensez-y

C'est une protection importante pour limiter les risques de blessure à la tête en cas de chute qui, chez les jeunes enfants, peuvent causer de graves traumatismes.



NAISSANCES

Raphaël SAUTOT 12/07/2016
 Lina DESERME 19/07/2016
 Lenny CREUSOT 23/07/2016
 Léonie TORGEMAN 27/07/2016
 Anouk GARREAU LELAÏT 03/08/2016
 Nicolas FLEURQUIN 09/09/2016
 Maël VARNAJOT 30/09/2016
 Léopold ALPHE 05/10/2016
 Soan MICHAULT 26/10/2016

Manon MARCHAND 03/02/2017
 Gabin ROUGEOREILLE 02/03/2017
 Mahé POUCAN 13/03/2017
 Hugo MANGUY CHEMINEAU 17/04/2017
 Camille CHARPENTIER 27/04/2017
 Léanna KERHERVE CHAUSSON 12/05/2017
 Odin THOUNY 23/05/2017

MARIAGES

Izzet OZSOLAK et Delphine CADON 25/04/2017
 Philippe THENOT et Noëlie BAILLARGER 27/05/2017
 Alexis COLAS et Paméla RIDEL 01/07/2017
 Patrice JONDEAU et Angélique PLANCHERON 22/07/2017

DÉCÈS

Philippe BUCHERON 12/10/2016
 Mamadou DIALLO 30/11/2016
 Angèle JONGET Vve PLANTIN 31/12/2016

Maurice LEPETIT 26/01/2017
 Elisabeth VELLARD Vve MAUGER 01/02/2017
 Salvi RUGGIRELLO 14/02/2017
 Suzanne LEBRAULT Vve OLLIVIER 21/02/2017
 Fabrice MULLARD 03/03/2017
 Germaine LIGEROT Vve MOLLIN 02/04/2017
 Régine POUSSET Vve NOALE 07/05/2017
 Roselyne SELLIER Vve BOUDEAU 19/06/2017
 Luce RIFFLET Vve RAIMBAULT 22/06/2017



Vos ASSOCIATIONS

Rappel

Prêt de la salle sise au 147 rue Abbé Pasty : appeler le 06 82 16 97 91 ou le 02 38 44 39 63 pour tout renseignement.



Association Culturelle Laïque

L'Association Culturelle Laïque vous propose sur toute l'année :

Des lectures pour tous : enfants avec l'association Val de Lire, et adultes avec Nicole Debrand.

Des conférences historiques ou sur des thèmes d'actualité telle la conférence de M. Antony Gautier.

Des expositions : artistiques, historiques généralement en rapport avec l'histoire locale.

Des spectacles : le samedi 25 novembre 2017, ce sera «Olga ma vache» texte de Roland Dubillard, mis en scène et interprété par Christian Massas (Amédée Bricolo)

L'ACL vous accueille à la bibliothèque pour le prêt de livres, CD, DVD, jeux vidéo chaque mercredi et vendredi et le 1^{er} samedi du mois.

Rappel du fonctionnement de la bibliothèque intercommunale : vous pouvez emprunter pour une durée de 3 semaines : 5 livres, 2 revues, 2 DVD, 1 livre audio, 4 CD, 1 CDrom, 1 jeu pour console.

Animations lecture adultes et enfants et expositions.



le comédien Christian Massas qui interprétera *Olga ma vache* le 2 novembre 2017.

Des visites de musées : visite du musée de la Résistance à Lorris prévue en octobre 2017.

Afin de lever certaines ambiguïtés sur le principe de laïcité, l'association rappelle qu'au nom de la laïcité « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion », extrait de l'article 18 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Renseignements

02 38 44 39 63
aclbaule@laposte.net

Adhésion gratuite pour les enfants et 7,50€ pour les adultes.

Horaires d'ouverture

mercredi : 15h-18h, vendredi : 17h-19h et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h.

Renseignements

Présidente :
Nadège DEGRIGNY
06 68 86 22 76 ou
societemusica.le.baule@gmail.com

Les répétitions ont lieu le vendredi soir, de 20h15 à 22h15, sous la direction de Julien BERNARD.

Société Musicale de Baule

Créée en 1883, la Société Musicale de Baule est constituée d'une cinquantaine de musiciens placés sous la direction de Julien Bernard. Elle se compose de percussions, trombones, tubas, trompettes, cors, saxophones, clarinettes et flûtes.

La SMB propose des projets très variés, toujours de qualité. Ils permettent des rencontres, des découvertes et fédèrent jeunes et moins jeunes qui travaillent ensemble pour la même cause : donner du plaisir !

L'événement de la saison écoulée s'est déroulé «à l'extérieur». En effet, les musiciens sont allés défier l'harmonie d'Olivet, dirigée par Nicolas Burgevin, pour un combat de fanfares mémorable ! L'équipe de supporters était aussi affûtée que les joueurs, la soirée a donc été très festive. Le match retour est prévu lors du festival Baule d'Airs 2018. Notez-le bien, nous aurons besoin du soutien de tous les Baulois !

Cela n'aura pas empêché de retrouver la SMB dans ses rendez-vous habituels tout au long de l'année : soirées spectacles,

Sainte Cécile, cérémonies officielles, Carnabaule, Baule d'Airs, fête de la musique...

LES DATES À RETENIR POUR 2017/2018

- samedi 18 novembre : Fête de la Sainte Cécile,
- dimanche 26 novembre : concert de l'orchestre d'harmonie des Gardiens de la Paix (Paris), dirigé par Gildas Harnois,
- samedi 27, dimanche 28 janvier, vendredi 2 et samedi 3 février : Soirées spectacles,
- 17 mars : Carnabaule,
- mai : festival Baule d'Airs,
- juin : Fête de la musique.



L'Embouchure

L'Embouchure, association culturelle bauloise a pour objectif de promouvoir et pérenniser les pratiques artistiques sur la commune. Elle regroupe les associations du festival Baule d'Airs, la Compagnie Belle Image, la Corne des Pâtures, Carnabaule ainsi que la Société Musicale et est en lien direct avec l'École de Musique de Baule.

L'EMBOUCHURE

DES ARTS À L'AIR LIBRE

Ses activités entendent se développer sur 4 axes selon les nécessités :

- la formation en proposant des initiations aux langages artistiques complémentaires à la musique (cirque, intervention urbaine, improvisation),
- la résidence d'artistes avec la permanence notamment de la Belle Image,
- la diffusion d'événements arts de rue sur le territoire,
- la mise en place d'ateliers de construction bois, métal, plastique, costume. Les premiers projets se tiendront de 2017 à 2019 avec un projet de création participative autour de la musique, la mise en place d'ateliers d'initiation aux arts du cirque et la construction de jeux ainsi que d'un manège. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître.

À très bientôt.

Rendez-vous 2017 :
dédié au jeune public dans le cadre du festival Baule d'Airs ; des activités liées aux carnavaux avec l'objectif d'aider les organisateurs à leur développement.

Contacts :

Stéphane PILLET
contact.lemouchure@gmail.com

Carnabaule

Première manifestation portée par les associations Bauloises, Carnabaule s'appuie depuis sa création sur le principe de gratuité pour les enfants.

Le 4 mars 2017 notre ville de Baule a été rebaptisée « BAULLYWOOD ».

Comme tous les ans, un apéritif musical avec l'École de Musique, suivi du 1^{er} barbecue de l'année avec l'accompagnement de plusieurs fanfares (La Belle Image, la Société Musicale de Baule, les Sapajous, les 20 centimètres et la Batucada) puis un bal pour enfants (Bullywood) suivi de la mythique bataille de confettis et du Grand feu de Carnabaule, sans oublier le jeu de piste organisé en amont du carnaval.

Le Carnabaule 2017, a été également une édition humide. Les jeux et animations musicales en intérieur qui ont remplacé le défilé et ont été très appréciés par les petits et grands carnavaliers, et même plébiscités pour l'an prochain.

Cette année a été marquée par de nouveaux projets :

- création d'une marionnette portée représentant de Ganesh (Dieu Hindou),
- après midi « découverte du thème 2017 » avec présentation, 1^{res} énigmes



MEMBRES DU BUREAU

Présidente : Agnès LHUILLIER

Renseignements

- carnabaule@hotmail.fr
- Tél. : 06 27 17 19 57

Adhésion : 10€



du jeu de piste suivi d'un goûter bien mérité,

- l'animation initiation à la danse Bollywood avec les danseuses de l'association de danse « Bollytours »,
- travail avec les commerçants de Baule pour offrir à tous les carnavaliers des gobelets réutilisables à l'effigie de Carnabaule.

Cette journée ne serait pas ce qu'elle est, sans l'aide de la mairie de Baule, des associations bauloises et ses commerçants

Carnabaule samedi 17 mars à la salle de l'ACL. **Thème 2018 : Saint-Patrick !!!** Nous vous attendons tous très nombreux. Venez déguisés !

Contactez-nous pour rejoindre l'équipe de bénévoles.

Prochains rendez-vous donnés sur la page Facebook





Baule d'Airs

Édition 2017

Une 12^e qui avait déjà du soleil dans les cœurs malgré un début quelque peu frais ! Que de belles compagnies, que de belles personnes qui ont partagé avec nous leurs savoirs artistiques, encore merci à eux.

Une équipe de bénévoles bien rodée et tenant à sa réputation a su convier chacun des festivaliers à passer 2 superbes soirées et un dimanche après-midi sous un radieux soleil.



Des moments forts ? oui oui oui, que des moments forts ! Deux soirées bien typées, bien distinctes et un dimanche devenant un traditionnel du Baule d'Airs où la famille s'est éprise de ce rendez-vous.

Les cochons vous saluent bien et vous donnent rendez-vous pour le 3^e week-end de mai 2018 !!!

Coordonnées

Gilles OOSTERLINCK
06 33 18 86 81

La Corne des Pâtures

La Corne des Pâtures, guinguette ligérienne bauloise, 3^e saison du 9 juin au 9 septembre

La recette n'a pas trop changé, sinon l'envie de consolider ce qui en fait son identité affirmée, sa saveur si particulière : un lieu de vie, un lieu de détente, un lieu de partage et d'échange, un lieu de bien-être, un lieu socio-culturel, un lieu artistique, un lieu éco-responsable.

Notre recette mijote dès l'hiver... On réunit les ingrédients indispensables : concocter une programmation éclectique et de qualité, rechercher les produits de qualité et de proximité à intégrer aux plats originaux de Pichotte, goûter et choisir les breuvages avec lesquels vous allez trinquer, découvrir et associer les personnalités savoureuses et saupoudrer le tout d'un zeste de nouveauté...

L'innovation 2017, un nouveau rendez-vous, tous les lundis à 22h, avec la présentation d'un conte (pas si) fantastique à l'usage des plastifiés en mal de guérison « À la Dérive », création pluridisciplinaire, tout public, de grande ampleur mitonnée par l'équipe de la Corne des Pâtures.

Dans cette équipe, des visages connus et emblématiques ainsi que des nouvelles têtes, entre services civiques, cuisinière et bénévoles.



Pour toute information, un seul numéro de téléphone : 06 99 99 0970.
www.lacornedespatures.com ou sur Facebook !





Gymnastique d'entretien



Faites du SPORT avec l'Association Gymnastique d'Entretien Bauloise

Ambiance conviviale, bonne humeur
Exercices diversifiés, simples et efficaces
Cours animés par des animateurs sportifs diplômés
Matériel à disposition (tapis, haltères, élastiques, steps)
Une vaste salle bien équipée

TOUTES CES BONNES CONDITIONS SONT POUR VOUS

Afin d'entretenir ou retrouver
la souplesse, l'énergie, la tonicité.
Et aussi renforcer ou affiner votre silhouette.

En septembre, séances « découverte » offertes.

• **lundi soir avec Isabelle
et jeudi soir avec
Virginie 92€**

• **jeudi soir LIA avec
Virginie 95€**

• **jeudi matin avec Étienne
95€**

• **NOUVEAU 10 cours
pour 30€ avec
l'adhésion-PASS**

Coordonnées

Renseignements
02 38 44 48 17
ageb.baule@yahoo.fr

Président :
Christine COQUAND

Danse loisirs

Nos cours s'adressent à tous. Si vous avez envie de danser – pour ne plus rester assis dans les soirées –, si vous voulez vous perfectionner dans les disciplines que nous proposons : venez nous rejoindre !

SAISON 2017-2018

Les cours de Country reprendront à la salle des fêtes de Dry à partir du 11 septembre à 19h et seront animés par Philippe LEDOUX.



Les cours de Rock, Bachata, West Coast Swing et Salsa reprendront à la salle des fêtes de Baule à partir du mercredi 13 septembre à 19h et seront animés par Miguel, comme pour les saisons précédentes.

Des cours de révisions seront organisés si nécessaire, à la salle de Dry ou de Baule pour permettre de faire progresser les personnes qui rencontrent quelques difficultés, ou tout simplement pour s'y retrouver dans la convivialité.

Deux soirées dansantes seront organisées à la salle des fêtes de Baule : en mars 2018 pour la soirée Country et en mai 2018 pour la soirée adhérents.

Les deux premiers cours sont gratuits et sans engagement.

Depuis 1998 la convivialité et le sens de l'amitié ne sont plus à démontrer dans notre Association : c'est notre référence !! N'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Cours de country

• le lundi à 19h,
salle des fêtes de Dry,
à partir du 12 septembre

Cours de Rock, Bachata, West Coast Swing et Salsa

• le mercredi à 19h,
espace Gérard-Dumard
à Baule, à partir du
14 septembre

Renseignements

Présidente :
Martine VICAT DIT PIRAUD
02 38 44 67 58
asso.dansesloisirs@gmail.com

Les tarifs, à partir de 100 €, évoluent en fonction des disciplines choisies et des inscriptions : individuelle, en couple ou étudiant.



Bad'Loisirs

Bad'Loisirs vous propose la pratique du badminton à caractère uniquement loisir (pas d'affiliation à la FFB)



Le samedi matin est le créneau familial autour d'un café.

Vous avez la possibilité de faire 2 séances d'essai avant de vous engager.

Quelques joueurs aguerris peuvent accompagner les débutants.

Le gymnase permet de monter 4 terrains. Nous pratiquons ce sport avec des volants plumes et majoritairement avec des nylons.

Le côté "loisir" de notre association ne nous empêche pas de réaliser tout au long de l'année des rencontres avec d'autres club, et même des tournois (à Ingré en mars 2016, tournoi remporté par Bad'Loisir en catégorie double hommes, double mixte).

Plusieurs moments de convivialité sont proposés tout au long de l'année (repas de fin d'année, galettes des rois).

Coordonnées

Président :
Jean-Philippe DINE
02 38 44 29 78
music.dine@free.fr

**Nous proposons
4 créneaux horaires au
gymnase :**

- lundi de 21h à 23h
- mercredi de 20h à 22h30
- vendredi de 20h30 à 23h
- samedi de 9h30 à 11h30

Mauves Attitudes Running & Trail

Course à pied sur route et sur chemin



Vous débutez en course à pied ? Vous ne souhaitez plus courir seul(e) ? Rejoignez Mauves Attitudes Running & Trail ! Notre association, composée de 45 membres (pour la saison 2016-2017), est dédiée à la pratique de la course à pied sur route et trail : en loisir ou en compétition.

Les entraînements se déroulent (et se poursuivent pendant les vacances scolaires !) le **mardi et le jeudi de 18h30 à 19h45**. Ces séances sont encadrées par un coach diplômé qui saura prendre en compte vos objectifs et répondre à vos besoins. Le lieu de rassemblement est fixé à la salle des fêtes de Baule.

Des sorties et des courses sont aussi programmées le week-end. La convivialité et la bonne ambiance sont toujours au rendez-vous !

À vos baskets, nous vous proposons deux séances de découverte.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

David BARAT – coach sportif : 06 08 84 83 87

Jean-Marc BAUMEYER – président : 02 38 44 98 42

Brigitte GENTY – trésorière : 02 38 44 22 76

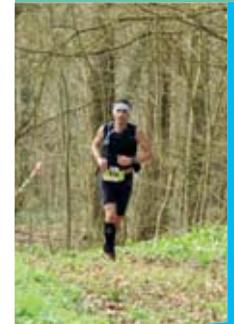
www.mauves-attitudes.com

www.facebook.com/mauve-sattitudes

mauvesattitudes@gmail.com

Cotisation annuelle : 35€

Cotisation annuelle + licence (courses) : 70 €



Entente Bauloise Tennis

L'Entente Bauloise section tennis est la réponse à vos envies de pratiquer le tennis de loisir à proximité.

Avec les deux terrains extérieurs de la commune et les créneaux disponibles au niveau du gymnase, la pratique est garantie toute l'année.

Pour ceux qui souhaitent s'engager en compétitions, l'Entente Bauloise est aussi la solution. Nous engageons plusieurs équipes masculines et féminines, de jeunes, de seniors et de vétérans tout au long de la saison.

Pour ceux qui veulent commencer l'activité ou qui souhaitent faire progresser leur jeu, des entraînements sont assurés en semaine le mardi soir, le mercredi après-midi et soir et le vendredi soir. Ces entraînements sont réalisés par une professionnelle du sport.

LA SAISON DE TENNIS EST AUSSI RYTHMÉE PAR DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS :

- pour les moins de douze ans plateau de niveau de couleurs,
- organisation de notre tournoi homologué du 7 au 18 septembre,
- partenaire de l'Open d'Orléans (tournoi Challenger) qui se déroulera cette année du 26 au 2 octobre 2016. Chaque licencié bénéficie d'un droit d'accès à tarif préférentiel,
- moments conviviaux en organisant raclette et barbecue.



TARIFS POUR LA SAISON
(une licence FFT par joueur reste obligatoire pour accéder aux terrains de jeu)

Tarifs loisir (Licence FFT prise dans un autre club) + adhésion Entente Bauloise : adulte : 65€, jeune : 40€, Couple : 70€

Tarifs Loisir avec licence FFT + adhésion Entente Bauloise : adulte : 80€, jeune : 55€, Couple : 120€

Tarifs cours + licence FFT + adhésion Entente Bauloise :
1h par semaine : 150€ pour les enfants (remise de 10€ à partir de la 2^e personne de la même famille tarifs dégressifs à partir du 2^e enfant)

Coordonnées

Henri LE BOT :
06 74 35 84 01

Helder MARIANO :
06 08 74 78 74
<http://club.sportsregions.fr/tennisclub-baulois>



Entente Bauloise Tennis de table

La section tennis de table enregistre un effectif en hausse avec 34 licenciés (15 adultes et 19 jeunes)

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Bernard PILLET,
Trésorier : Gilles BOULAY,
Secrétaire :
Stéphanie RODRIGUES

Tarifs saison 2017 /2018 (dont 5€ d'adhésion à l'Entente Bauloise générale) :

Loisir jeunes et adultes : 55€

Compétition poussins (-9 ans) et benjamins (-11 ans) : 70€

Compétition minimes (-13 ans) et cadets (-15 ans) : 85€

Compétition juniors (-18 ans) et seniors : 105€

Les tickets CAF et les coupons sport sont acceptés.

Renseignements

Président : Bernard PILLET
au 02 38 44 49 41
ou tbpillet@gmail.com

Si vous désirez pratiquer ce sport en loisir ou en compétition n'hésitez pas à nous rejoindre au gymnase de Baule (à partir de 7 ans). Un certificat médical est obligatoire pour la pratique du tennis de table.

Les entraînements ont lieu pour les jeunes, le jeudi de 17h30 à 19h avec un entraîneur diplômé, pour les adultes licenciés le lundi de 18h30 à 20h30 et le jeudi de 19h à 21h, pour les loisirs adultes le vendredi à partir de 20h30. Les compétitions ont lieu le vendredi à 20h30.

Des permanences se tiennent au gymnase les jeudi 31 aout, 7 et 14 septembre 2017 de 18h30 à 20h pour le renouvellement et pour les nouvelles inscriptions jeunes et adultes. Cette année nous avons engagé 3 équipes seniors en D3, D4 et D6 et 1 équipe vétérans en D3.

5 jeunes ont participé à des compétitions individuelles.

Nous avons engagé 3 équipes de 2 joueurs en coupe du Loiret.

Avec le concours des écoles de Baule, le club a organisé le «premier pas pongiste» réservé aux élèves des classes de CE2-CM1-CM2 soit 98 élèves.

Entente Bauloise Danse

Des cours de danse pour TOUS : MODERN JAZZ et HIP HOP !

Nous proposons depuis plus de 20 ans de la danse Modern Jazz et depuis cette année de la danse Hip Hop. Chaque année, nous organisons un loto pour limiter la cotisation des danseurs. Nous avons terminé l'année avec un spectacle le samedi 18 juin : *Baule in the street!*

Venez essayer !

**PORTE
OUVERTE LUNDI
18 SEPTEMBRE
2017 POUR
DÉBUTANTS OU
CONFIRMÉS !**



Lundi soir :

Danse Modern Jazz

Pour les filles et garçons à partir de 4 ans révolus sans aucune limite d'âge et pour tous les niveaux.

Enfants et étudiants : 90€ + 5€ adhésion à l'Entente bauloise soit 95€,

adultes : 105€ + 5€ adhésion à l'Entente bauloise soit 110€

Vendredi soir :

Danse Hip Hop

À partir de 8 ans (CE2) toujours sans limite d'âge !

Enfants et ados : 140€ + 5€ adhésion à l'Entente bauloise soit 145€,

adultes : 155€ + 5€ adhésion à l'Entente bauloise soit 160€

Renseignements

bauleentente.danse@gmail.com

06 09 55 08 63

Président :

Émilie DELAMARRE



Entraînements :

U7 et U9 (2009 à 2012) :
mardi 18h15/19h15

U11 (2007 et 2008) :
mercredi 17h30/19h et
vendredi 18h15/19h30

U13 (2005 et 2006) : mardi
18h/19h30 et vendredi
18h15/19h30

Futsal (Adultes) : mardi
19h/20h30 et jeudi 21h/23h

Séniors (Adultes) : mardi et
vendredi 19h15/21h

Cotisations 2017/2018

(Adhésion Entente Bauloise comprise) :

U7 / U9 : 70€ U11 / U13 : 80€

Futsal : 85€

Séniors : 100€

Séniors+Futsal : 135€

Renseignements

Président : Simon GARREAU
06 74 94 05 35

bauleentente.foot@yahoo.fr

+ d'infos : <http://ententebauloisefootball.fr>

Entente Bauloise Football

Né en 1984, l'Entente Bauloise Football est un club convivial et familial de 120 licenciés. Il vous est proposé la pratique d'un football fair-play et respectueux des valeurs humaines.

Dès la grande section de maternelle, l'apprentissage de ce sport mêlant développement personnel, autonomie, vie de groupe, respect de soi, des autres et de son environnement est possible. Le foot se décline aussi, depuis quelques saisons, en sport intérieur avec une catégorie futsal.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et essayer quelques séances. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, simplement offrir un peu de votre temps et vous impliquer dans la vie du club.





Entente Bauloise Karaté

Le karaté est une activité physique complète vraiment adaptée à tous.

Entraînements :

enfants à partir de 7 ans :
lundi et jeudi de 18h/ 19h,
adultes et adolescents :
lundi et jeudi de 19h/21h ;
mercredi de 18h30/21h et
samedi de 10h/12h (cours
spécial gradés).

Tarifs :

enfants : 80€ ;
adolescents : 100€ ;
adultes : 120€

Renseignements

Emmanuel
QUATREHOMME
06 85 53 16 30
ententebauloise@seccion
karate@gmail.com

Que l'on soit un homme ou une femme, un sportif débutant ou un athlète confirmé, un enfant ou un adulte, cet art martial apporte de nombreux bienfaits physiques et mentaux. Il aide notamment à développer la concentration, la coordination et la confiance en soi.

Le karaté est aussi un sport de combat qui donne à tous la possibilité de savoir se défendre. Le pratiquer permet une meilleure connaissance et une plus grande maîtrise de soi.

Le karaté est en plus une école de vie où l'on découvre ou conforte des valeurs comme le respect de l'autre, l'humilité, la loyauté, la sincérité, la persévérance, ...

Pour les plus introvertis, le karaté aide à s'extérioriser et à vaincre sa timidité, alors que les plus énergiques apprennent à se maîtriser et à se concentrer.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour quelques séances d'essais !

Président : Christian JEULIN
06 80 41 41 46
jeulinchristian@gmail.com

Adhésion : 26€ individuel
ou 33,50€ pour un couple

SHOL

Notre passion : le Végétal !!!!!
Les membres de notre association proposent de partager leur savoir-faire et leurs conseils avec des passionnés de jardins via différentes manifestations pratiques et théoriques.

Notre association est ouverte à tous les publics et compte actuellement 75 adhérents.

AU FIL DES MOIS, NOUS VOUS PROPOSONS DIVERSES ACTIVITÉS :

- **Art floral** - taille des rosiers et autres végétaux - conférences - visites-voyages et bourse d'échange de plantes.



- Stand au forum des associations.

Cette année, une nouvelle activité a vu le jour : la taille des arbres fruitiers. Ce cours a été dispensé dans le verger de Jacques Ollivier au lieu dit "la Corne des Pâtures" : une quinzaine de personnes ont bénéficié du savoir-faire de notre animateur. Quelques aménagements ont été apportés au «**troc de plantes**» du 23 avril dernier.



Des créneaux horaires ont été appliqués pour chaque atelier. Le greffage et l'art floral, nouveaux ateliers, ont remporté un vif succès. Comme les années précédentes, notre **3^e bourse aux plantes** a été une belle réussite. Les 2 séances d'art floral sont très attendues et toujours très appréciées. Les TAP et la journée de l'Arbre, animés par des bénévoles, permettent aux jeunes une approche directe avec la nature.

L'Assemblée Générale se tient au mois de janvier et présente le bilan de l'année écoulée.

Bonne rentrée et rendez-vous au forum des associations.



Les Mycophiles des Mauves

Adhésion annuelle :
12€/pers.
17€/couple

Renseignements

JL. CLAVELIER 02 38 46 50 78
ou J. PRADY 02 38 44 32 92

L'association Les Mycophiles des Mauves (association loi 1901) se propose d'apprendre la mycologie à ses membres par le double prisme de l'enseignement pratique via des sorties sur le terrain pour étudier les champignons dans leur milieu naturel et d'un enseignement théorique prodigué par un mycologue confirmé.

Les sorties ont lieu tous les jeudis après-midi à partir du premier jeudi d'octobre et jusqu'à la fin de la poussée fongique.

Tous les automnes, l'association organise à Baule une exposition de champignons destinée au grand public.

Tout un chacun pourrait penser que l'association des Mycophiles des Mauves est en sommeil pendant l'hiver. Et bien, il n'en est rien ! Certes, ce ne sont pas les sorties en sous-bois, faute de champignons, qui occupent ses adhérents. Mais ils en profitent pour améliorer leurs connaissances, grâce aux cours théoriques de leur maître, le docteur Jean PRADY. Cette année, Jean avait innové sa présentation et son commentaire, avec un vidéo-projecteur et des photos, c'était parfait.

L'assemblée générale et le repas annuel ont eu lieu le samedi 18 février à la salle des fêtes. Un diaporama de 45 minutes suivi d'un buffet froid a été présenté par 2 experts informatiques de l'association, le mardi 11 avril.

Il reste maintenant à attendre une météo favorable pour envisager les sorties en sous-bois, soit en été, soit en automne. Un stage en forêt de Tronçais est prévu mi-octobre. L'exposition annuelle aura lieu le premier week-end de novembre.



Comité des fêtes

Si vous êtes volontaire
et plein d'énergie, vous
pouvez me rejoindre au

06 36 94 21 70
La présidente :
Corinne VIOLON

Le comité des fêtes se compose d'une trentaine de bénévoles. Notre but : participer à l'animation de la commune.

LES MANIFESTATIONS DU COMITÉ DES FÊTES :

- **le feu d'artifice du 13 juillet**, retraite aux flambeaux et participation de la société musicale,
- **le 1^{er} dimanche de septembre la brocante vide-grenier** : inscription en mairie à partir du 1 juillet,
- **bourse aux jouets le 29 octobre 2017** (inscription à partir du 1^{er} octobre 2017) maximum 3 tables par personne),
- pour l'**année 2018** feu d'artifice du **13 juillet** et brocante le **02 septembre 2018**.





Ferm'hier Tracteur D'Antan (FTDA)

Ferm'hier Tracteur d'Antan à Baule est une jeune association créée en janvier 2015 (loi 1901). Son but est d'organiser et/ou participer à toutes les activités favorisant des échanges amicaux entre les adhérents et le public.

Sa démarche est de promouvoir la défense, la protection du patrimoine agricole et rural ancien et de faire revivre les traditions paysannes de notre région la Sologne à travers les vieux matériels agricoles (tracteur, batteuse, vélo, etc) ainsi que les travaux féminins de nos campagnes.

Après un bilan plus que positif de ses deux premières bourses d'échanges de pièces détachées anciennes, agricoles, autos, motos et ses autres manifestations. L'association Ferm'hier Tracteur d'Antan continue en 2018.



NOS MANIFESTATIONS 2017-2018

- 3 Septembre 2017 Participation à la Brocante de Baule.

EN 2018 SONT PRÉVUS :

- 11 février 2018 : Vide cuisine à l'Espace Gérard Dumard,
 - 18 mars 2018 : 3^e Bourse d'échange à l'Espace Gérard Dumard,
 - 2 septembre 2018 : Participation à la brocante.
- D'autres dates en suspens seront données ultérieurement.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :
Claudine BERTIN OLLIVIER
Vice-président :
Daniel GONNET

Renseignements :

Claudine BERTIN-OLLIVIER
02 38 44 49 55

Vous renseigner ou nous rejoindre

Président : Daniel CALLU
callu@aliceadsl.fr
02 38 45 12 47

Adhésion : 12€

Les Gris... Meunier

**Entre la retraite et la maison de retraite, le club des aînés
LES GRIS... MEUNIER**

Le but du club est d'apporter à nos retraités diverses activités ludiques, sous forme de repas et goûters annuels, de sorties spectacles, de voyages d'un ou deux jours et d'activités récréatives hebdomadaires.

Les Gris... Meunier est un club ouvert à toute personne majeure en cessation d'activité ou retraitée, du secteur public ou privé.

À ce jour : 168 adhérents soutenus par 12 sympathisants.

ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES

- jeux de société (notamment belote et scrabble) le jeudi de 14 h à 17h,
- marche dans le val, le long de la Loire ou des Mauves (Baule - Meung-sur-Loire ou Beaugency) le vendredi de 9h30 à 11h30.

ACTIVITÉS SUR L'ANNÉE

- 2 repas (printemps et automne),
- 2 goûters récréatif, au printemps et honorant les anniversaires quinquennaux à l'automne,
- 2 à 3 voyages touristiques par an de 1 à 2 jours, parfois avec animation théâtrale ou humoristique. Ces voyages s'adressent tantôt aux plus âgés tantôt aux plus alertes,
- enfin organisation du traditionnel super loto.



La diversité de ces activités est possible grâce à l'ouverture aux autres clubs notamment club de l'Amitié de Lailly-en-Val et de Loisir Solidarité Retraite 45.

Ces manifestations sont aussi ouvertes aux non adhérents.

Une nouveauté, pour tous: un spectacle de music-hall le samedi 7 octobre avec une revue transformiste «Madame Sans Gêne» à la Salle des fêtes de Baule, pour nous entraîner dans un tourbillon de folie avec des imitations de stars nationales et internationales, le tout avec plumes, strass, paillettes...

AIPEB

L'Association Indépendante des Parents d'Élèves de Baule (AIPEB) a pour but de veiller au bien-être des enfants et de les accompagner durant leur scolarité. Elle participe activement aux conseils d'école et aux côtés de la mairie.

Notre but est également d'apporter une participation financière pour soutenir les projets des écoles : achat de matériel (livres, vélos et trottinettes, jeux d'extérieur, la cabane des primaires), aides aux sorties scolaires...

Tout cela est possible grâce aux différentes actions organisées par l'AIPE qui nous permettent de récolter des fonds (brocante, fête de Noël, chocolats...).

L'AIPEB participe aussi aux manifestations qui rythment la vie des petits écoliers baulois. Vous avez pu déguster quelques crêpes réalisées par nos meilleurs cuisiniers lors du Carnabaule !

NOUS AVONS BESOIN DE VOLONTAIRES SOUHAITANT REJOINDRE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2017/2018 !

N'hésitez pas à vous faire connaître ou à nous rejoindre pour la réunion de présentation et d'information dont la date et le lieu seront indiqués à la rentrée scolaire sur le panneau d'affichage de l'école et dans la newsletter.



Pour nous contacter :
Présidente :
Stéphanie TREBUCHET
06 74 37 22 37
aipe.baule@gmail.com

LES OUTILS DE COMMUNICATION A VOTRE SERVICE

LES ECHOS DE BAULE

Diffusée a minima une fois par mois pour vous informer des dernières actus de la commune et ses environs.



Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page d'accueil de www.commune-baule.fr ou adressez un mail à communication@commune-baule.fr

UN ÉCRAN D'INFORMATION

A votre disposition à l'accueil de la mairie pour y retrouver les toutes dernières informations administratives et pratiques mais aussi les manifestations à venir.

TOUTES VOS SORTIES SUR UN AGENDA COMMUN BAULE-BEAUGENCY

Dès maintenant, retrouvez toutes les manifestations et animations de Baule-Beaugency et des communes avoisinantes sur <https://openagenda.com/terres-de-culture> ou en tapant dans votre moteur de recherche : Openagenda Terres de Culture.

Vous découvrirez très vite toutes les possibilités offertes par ce nouvel outil à votre service comme celui d'enregistrer directement une manifestation qui vous intéresse sur votre agenda en un seul clic ! Prochainement création d'une newsletter Terres de Culture.

**Terres
de
Culture**

WWW.COMMUNE-BAULE.FR

Un site internet à votre disposition pour retrouver toutes informations utiles tous les articles de La Rép. qui parlent de Baule.

Les pages les plus plébiscitées : la programmation du festival Baule d'airs et de la guinguette de la Corne des Pâtures, le menu du restaurant scolaire, l'agenda culturel et la rubrique « Associations ».

Sur la page d'accueil, cliquez sur « En un clic » pour un accès rapide à vos questions d'ordre administratif les plus courantes

Pour une navigation plus ciblée, si vous êtes un nouvel arrivant, une entreprise ou une famille, précisez-le en haut de la page : seuls les articles vous concernant apparaîtront.



AUTRES ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Président(e)	Contacts
ACPG – CATM	Jean-Marc LANGLOIS	02 38 44 37 77
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Benoît COSSON	06 27 58 24 93
DES AILES POUR JULES ET LOUISE	Nathalie & Christophe-GRANDJEAN	06 62 73 77 68
SOCIÉTÉ DE CHASSE « La Bauloise »	Claude FOUQUET	02 38 45 00 50

openagenda



Terres
de
Culture

Un nOuvEl OutIl Au SerVice De la Culture

Afin de vous permettre de ne rien manquer de la programmation éclectique de notre territoire, nous avons souhaité réaliser un support commun avec les communes et acteurs culturels de Baule, Beaugency, Cravant, Lailly en Val, Messas et Tavers.

Tout retrouver sur un même support était notre souhait depuis plusieurs années, c'est maintenant chose faite sur

www.openagenda.com/terres-de-culture

Des filtres vous permettront de trouver facilement les manifestations qui vous intéressent : qu'elles soient culturelles, touristiques ou ludiques.

En un clic, vous enregistrerez sur votre agenda les manifestations que vous ne voulez pas manquer.

Connectez-vous et découvrez toutes les fonctionnalités de cet agenda qui évolueront au cours des semaines à venir.

Ce site aura vocation à s'ouvrir à tous ceux qui souhaitent diffuser une information culturelle.

Des partenariats sont d'ores et déjà envisagés avec l'agglomération d'Orléans et avec le département du Loiret courant 2018 !

Dans les semaines à venir, vous pourrez vous abonner à une newsletter mensuelle de Terres de Culture.